

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

JANVIER 2018



Meilleurs Voeux

2018

1 POSTER DETACHABLE
en pages intérieures
...

SOMMAIRE



INFOS LOCALES

Pages 4-5



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pages 6-7



ÉDUCATION

Pages 8-10



SPORT

Page 11



NOUVELLES TECHNOLOGIES

Pages 12-13



TRAVAUX

Page 14



INFOS DU JIS

Page 15



TPM VOUS INFORME

Page 17



AGENDA DU MOIS

Pages 18-19



RETOUR EN IMAGES

Pages 20-21



LA CRAU AUTREFOIS

Page 23





Création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée : une évolution plus qu'une révolution

Depuis plusieurs années, la loi impose le regroupement des Communes françaises au sein d'Établissements Publics de Coopération Intercommunale : ce qu'on appelle plus couramment l'intercommunalité.

Cette obligation légale poursuit deux objectifs majeurs : rationaliser les dépenses inhérentes aux services publics d'une part, et créer les conditions d'un développement socio-économique compétitif et harmonieux sur un bassin de vie cohérent d'autre part.

Ainsi, comme vous le savez, notre Commune de La Crau appartenait depuis 2009 à la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée (T.P.M.). Celle-ci mettait déjà en œuvre différents services publics en lieu et place de ses douze Communes membres (Toulon, Hyères, La Crau, Carqueiranne, le Pradet, La Garde, la Valette-du-Var, Ollioules, Le Revest-les-eaux,

La Seyne-sur-mer, Saint-Mandrier, et Six-Fours-les plages). Il s'agit principalement de l'assainissement des eaux usées, de la collecte et du traitement des déchets, des transports collectifs, ou du tourisme.

Début 2017, la loi a offert la possibilité à T.P.M. de changer de statut pour devenir Métropole. Concurrencée par l'émergence de deux autres grosses métropoles voisines que sont Nice et Aix-Marseille-Provence, le choix devenait inéluctable et les élus ont émis un avis majoritairement favorable à cette évolution, dans le but de permettre de mener une politique ambitieuse en matière notamment de logements, d'emploi, de transports ou de cadre de vie.

Cette mutation est effective depuis le 1^{er} janvier 2018. Même si cette année constituera une année de transition sur le plan administratif, permettant d'accompagner le changement, d'ores-et-déjà, d'autres compétences comme la voirie, les espaces verts, l'eau potable, ou l'aménagement du territoire sont également devenues du ressort de la métropole Toulon Provence Méditerranée, et non plus de la Ville de La Crau. A cet effet, des agents municipaux craurois seront transférés, T.P.M. deviendra leur nouvel employeur au 1^{er} janvier 2019.

Concrètement, cette opération doit être invisible pour les Crauroises et les Craurois. Le Maire, également Vice-président de T.P.M. reste leur interlocuteur privilégié et continuera de défendre leurs intérêts.

En cette nouvelle année, permettez-moi de vous adresser tous mes vœux de bonheur, de santé, et de prospérité.

Christian SIMON

Maire de La Crau

Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée

Conseiller Régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur

RAPPEL

OPÉRATION ANNUELLE DU RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population a lieu du 18 janvier au 17 février 2018.



Merci d'accorder aux agents recenseurs le meilleur accueil. Ces derniers sont identifiables grâce à leur carte officielle tricolore avec photographie et comportant la signature du Maire.

Rappelons également que la participation au recensement est obligatoire selon les termes de la loi du 7 juin 1951. Vous pouvez répondre aux questionnaires soit par internet, sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr, soit directement sur papier (les questionnaires seront ensuite à remettre aux agents recenseurs, sur rendez-vous,

ou à envoyer en Mairie ou à la Direction Régionale de l'INSEE).

En tout état de cause, vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi et seront transmises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr

À NOTER

Stéphanie PENNA a rejoint l'équipe des agents recenseurs qui vous a été présentée dans notre précédent mensuel.

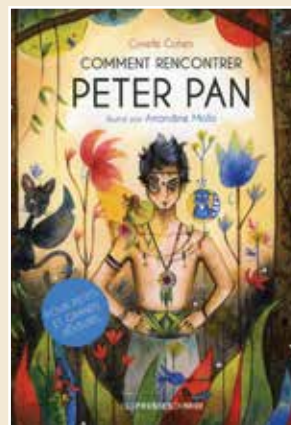


LITTÉRATURE

« COMMENT RENCONTRER PETER PAN » le nouveau roman féérique de Cyrielle COHEN

Fidèle à son univers fantastique, la jeune écrivaine crauroise Cyrielle COHEN propose aux petits et grands rêveurs de partir à la rencontre du célèbre Peter Pan, dans ce nouveau roman, paru en octobre dernier aux éditions « Les Presses du Midi ».

Dans cette aventure interactive, le héros est le lecteur lui-même. Par l'entremise d'un chat qui parle et en compagnie de Peter Pan et de la Fée Clochette, il rejoint le Pays imaginaire où tout devient possible ! Toutefois, ce pays n'est pas ce que vous croyez : il se métamorphose selon vos pensées et surtout, il renferme un secret extraordinaire qui pourrait changer pour toujours votre perception de la réalité...



Animaux qui parlent, créatures magiques, dimensions parallèles, aventures mystérieuses... tous ces ingrédients permettront aux plus jeunes de s'évader dans un monde fantastique, tandis que les plus âgés apprécieront les différents degrés de lecture et l'approche philosophique du récit.

De plus, l'ouvrage comporte de très belles illustrations de la héroïne Amandine MOLLO qui a su retranscrire visuellement l'univers onirique de Cyrielle et donner vie à son Peter Pan.

« Comment rencontrer Peter Pan » est le 6^{ème} ouvrage de Cyrielle. « *J'écris tout le temps, depuis toute petite et surtout j'ai besoin de créer d'autres mondes* » avoue-t-elle. Très prolifique, elle a déjà trois romans en préparation qui traiteront toujours d'histoires fantastiques et qui seront également plutôt destinés à la jeunesse. Enfin, rappelons que l'écrivaine crauroise a également des talents d'illustratrice et qu'elle anime un atelier de dessin créatif au sein du Cercle Culturel Social Craurois, pour transmettre son savoir et sa passion aux enfants de 7 à 14 ans, tous les mercredis.

Le livre de Cyrielle COHEN est disponible dans de nombreuses librairies (Quartier Latin, Espace Culturel Leclerc, Librairie Périclès). Vous pouvez également retrouver tous ses ouvrages sur le site internet de sa maison d'édition www.lespressesdumidi.fr.



CLIMAT

SÉCHERESSE : Demande de reconnaissance de l'état de catastrophe natu- relle

La Ville de La Crau a initié auprès des services de l'Etat une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle « Sécheresse et réhydratation des sols », pour la période allant du 1^{er} avril au 31 décembre 2017.

Afin d'étayer le dossier en cours de constitution, les administrés ayant constaté des désordres extérieurs, fissures, affaissements, etc. sur leur maison, garage, clôture, annexes ou piscine, sont invités à adresser un courrier en mairie en détaillant la liste des dommages et en joignant si possible des photos. Il conviendra également de préciser les coordonnées de contact (numéro de téléphone et adresse mail).

Il est rappelé que la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle dans ce cas précis de sécheresse est longue (parfois jusqu'à 1 an) et n'est pas systématiquement favorable. Il est donc recommandé en parallèle de saisir sa compagnie d'assurances.

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter le Service Population en charge de ce dossier au 04.94.01.56.80 ou 04.94.01.56.92.



ENVIRONNEMENT

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La collecte des sapins de Noël se poursuit jusqu'au vendredi 26 janvier 2018. Des bennes sont à votre disposition aux emplacements suivants :

LA CRAU CENTRE

- ✓ Parking Jean Natte
- ✓ Parking de Lattre de Tassigny
- ✓ Parking de la Salle des Fêtes
- ✓ Rue du Chenin - Résidences Les Maunières

LA MOUTONNE

- ✓ Parking Maréchal Leclerc
- ✓ Parking du Stade Francis Blanc
Vieux Chemin d'Hyères

ATTENTION ! Seuls les sapins « naturels » peuvent être déposés dans ces bennes. Les sapins en plastique ou décorés de neige artificielle doivent impérativement être rapportés à la déchetterie ou être sortis devant votre domicile à l'occasion de la collecte des encombrants de votre secteur.

INFOS LOCALES

CCAS

CONFÉRENCES POUR LES SÉNIORS

Dans le cadre des animations organisées en faveur des Séniors, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose prochainement deux conférences AVI-TAM (Agir, Vitalité, Maturité), dont l'objectif est de mieux vivre sa retraite. Ces conférences auront lieu en **Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, à 14h30**, aux dates suivantes :

Lundi 12 février 2018

Thème : « Se protéger soi et les autres »

Seront notamment abordés les sujets suivants :

- ✓ La prévention des accidents de la vie courante,
- ✓ Les bénéfices d'un aménagement raisonné de la maison d'habitation,
- ✓ Les échanges d'expériences et de savoir-faire,
- ✓ La valorisation des solutions entreprises.

Lundi 19 mars 2018

Thème : « Bien dans sa tête »

Seront notamment abordés les sujets suivants :

- ✓ Comment aborder la transition d'une nouvelle étape de vie,
- ✓ Comment penser à soi et maintenir une vie sociale,
- ✓ Comment rester acteur de sa vie,
- ✓ Comment prendre soin de soi et agir pour son bien-être,
- ✓ Les besoins et rythmes de sommeil.

Conférences réservées aux Séniors de plus de 60 ans

Attention ! Places limitées

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement (à partir du 15 janvier 2018 pour la première conférence et du 5 février 2018 pour la seconde) - Tel : 04.94.66.14.48





Christian LESCURE
Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat, Foires
et Marchés



LA VILLE DE LA CRAU SIGNE LA CHARTE DE SOUTIEN À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE PROXIMITÉ

Dans le cadre de sa politique en faveur des entreprises artisanales locales, la Ville de La Crau s'est engagée aux côtés de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur à poursuivre son action en adhérant à la Charte de soutien à l'activité économique de proximité.

La signature officielle de cette charte a eu lieu à l'Hôtel de Ville, le 30 novembre 2017, en présence du Maire, Christian SIMON, de Roland ROLFO, Président de la Délégation Var de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et de nombreux artisans craurois.

Les artisans sont des acteurs incontournables du tissu économique local. En participant au maintien de l'emploi et du lien social, ils soutiennent véritablement l'attractivité du territoire communal. Avec la signature de cette Charte, la Ville ciblera ses actions en fonction de quatre priorités :

- ✓ Faciliter la promotion des savoir-faire artisanaux locaux auprès des consommateurs en valorisant le label « Consommez local, consommez artisanal » ;
- ✓ Maintenir et renforcer l'activité artisanale sur le territoire de la commune ;

- ✓ Permettre le renouvellement des entreprises artisanales en encourageant notamment les reprises d'entreprises ;
- ✓ Soutenir la politique volontariste de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Concernant plus particulièrement ce dernier point, la Ville s'engage donc à relayer les offres de service proposées par la Chambre des Métiers auprès des artisans. Celles-ci ont d'ailleurs été présentées lors de la signature de la Charte aux professionnels présents dans l'assistance : diagnostic personnalisé, accompagnement dans de nombreux domaines (création d'entreprise, constitution de dossiers de demandes d'aides financières, stratégie commerciale, recrutement, accessibilité des locaux, etc.), actions de formation, facilitation d'accès au crédit... sont autant de dispositifs dont peuvent en effet bénéficier les artisans pour développer leur activité.

Pour plus d'infos :

- ✓ Service Développement Economique - 04.94.01.56.80
- ✓ www.cmar-paca.fr





SALON APRÉCIAL

Angélique et Amélie vous accueillent dans ce salon de coiffure du centre-ville qu'elles ont repris, il y a déjà 3 ans. Toutes deux ont plus de 10 ans d'expérience en tant que coiffeuses. Elles reçoivent exclusivement sans rendez-vous et coiffent les dames, hommes et enfants. Elles vous proposent toutes les prestations habituelles d'un salon de coiffure : shampoing, soins, coupe, brushing... et sont plus particulièrement spécialisées en coloration (techniques de

mèches, couleurs) en vous proposant un service personnalisé, adapté à vos besoins. Une gamme de produits capillaires est également disponible sur place et des offres promotionnelles sont régulièrement proposées à la clientèle ; ainsi, jusqu'au 31 janvier 2018, un flacon de shampoing pigmenté est offert pour toute coloration.

Ouvert du lundi au samedi, de 9h à 19h non-stop (fermé le mercredi)

45, Avenue Lieutenant Jean Toucas

Tel : 09.86.22.16.80

Facebook : Aprécial La Crau

DURBANO COMMUNICATION



Joël DURBANO est infographiste, graphiste et designer graphiste.

Titulaire d'un BTS de Design Graphique et d'un Master en Production Numérique, il prépare et réalise tout type de support en communication visuelle que ce soit pour les particuliers ou les professionnels (agences événementielles, artisans, associations, comités d'entreprises, etc.).

Il vous accompagne de manière personnalisée dans tous vos projets de création graphique (flyers, affiches, chartes graphiques, cartes postales, création de logos, dépliants, brochures, bannières

web, roll-up, bâches, stickers, etc.), de la maquette à la réalisation finale du support. Il établit les devis gratuitement.

Tel : 06.10.19.21.23

Mail : joel.durbano@gmail.com

RETOUR SUR... LES ANIMATIONS DE NOËL DES COMMERÇANTS CRAUOIS

L'association « Les Vitrites de La Crau » a largement participé à l'animation de la ville pendant la période des fêtes de fin d'année. Grand jeu de la vitrine de Noël, séances photos avec le Père Noël, jeux et animations gratuits en centre-ville, ont en effet été organisés par l'équipe dynamique des commerçants craurois pour le plus grand plaisir des petits et des grands...

Soulignons également l'effort particulier de décoration réalisé par les commerçants de La Crau et de La Moutonne, qui a contribué à embellir et à égayer les rues des deux centres-villes.





Marie-Claude GARCIA
Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Scolaires



UN SPECTACLE DE NOËL POUR LES PETITS ÉCOLIERS CRAUROS

A l'approche des fêtes de Noël, le spectacle de marionnettes « Noël chez les Trolls » a été présenté à l'ensemble des écoles maternelles de la ville. Les crèches et assistantes maternelles étaient également invitées à assister à ce très beau spectacle au sein des écoles.

DÉCORATION DES SAPINS DE NOËL

C'est désormais une tradition à La Crau ! Les jeunes élèves craurois participent à la décoration de la Ville en accrochant dans différents sapins situés à La Crau (Parc du Béal et Parking de Lattre de Tassigny) et de La Moutonne (Place Maréchal Foch et Mairie Annexe) de très belles boules, guirlandes, étoiles et autres superbes réalisations qu'ils ont eux-mêmes confectionnées en classe... Des remerciements sont par ailleurs à adresser à la Biscuiterie RÉ, la boulangerie-pâtisserie « Les Délices du Village » et au pâtissier-traiteur MATYASY pour avoir offert gâteaux, macarons et biscuits aux enfants à cette occasion.



Ecole Jules Audibert



Ecole Jules Ferry



Ecole Louis Palazy

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : C'EST DÉJÀ LE MOMENT !

Ecoles maternelles et premières demandes

Les parents des enfants **nés en 2015 et 2016** n'ayant pas encore déposé leur dossier d'inscription sont invités à se rapprocher du Service Education en mairie, étant précisé que les enfants ayant atteint l'âge de 3 ans seront prioritaires pour une scolarisation à la rentrée prochaine.

Un imprimé de demande d'inscription est à compléter et les pièces suivantes sont à fournir :

- ✓ Livret de famille (photocopies de toutes les pages)
- ✓ Un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture EDF, téléphone, etc. original + photocopie)
- ✓ Une attestation d'assurance (à fournir à l'entrée en classe, directement à l'école)
- ✓ Nom du médecin traitant, numéro de sécurité sociale et régime d'affiliation
- ✓ Le carnet de santé de l'enfant (photocopies des pages relatives aux vaccinations)
- ✓ Pour les personnes divorcées : copie du jugement de divorce.
- ✓ Pour les familles non sédentaires : copies de toutes les pages du carnet de circulation des parents.

Les parents doivent impérativement présenter les documents originaux et apporter les photocopies demandées.

DÉLAI MAXIMUM DE DÉPÔT DES DOSSIERS : Fin février 2018

Pour les nouveaux arrivants, dont les enfants sont déjà scolarisés dans une autre commune, un dossier est à constituer auprès du Service Education.

Il est demandé de fournir :

- ✓ Les mêmes pièces que ci-dessus
- ✓ Un certificat de radiation de l'établissement de provenance, dès que celui-ci sera en mesure de vous le délivrer.

Ecoles élémentaires

Pour les enfants actuellement scolarisés en grande section de maternelle et passant au CP, les dossiers seront distribués au printemps prochain dans les écoles. Ils seront à rapporter à l'enseignant de la grande section.

Pour les nouveaux arrivants, un dossier est à constituer auprès du Service Education

Il est demandé de fournir :

- ✓ Les mêmes pièces que ci-dessus
- ✓ Un certificat médical d'aptitude à la vie scolaire stipulant que l'enfant est à jour de ses vaccinations
- ✓ Un certificat de radiation, original, de l'établissement de provenance.

A noter : les dossiers d'inscriptions peuvent être téléchargés sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique « Démarches / Enfance et Jeunesse »
Renseignements : Service Education – 04.94.01.56.80, poste 204

EDUCATION

CÉRÉMONIE DE REMISE DE DIPLÔMES AU COLLÈGE DU FENOUILLET

Les jeunes gens ayant réussi le Brevet des Collèges étaient invités à une cérémonie républicaine, le 28 novembre dernier, afin de recevoir officiellement leur diplôme en présence de Nicolas AUTRAN, Principal du Collège et de Patricia ARNOULD, Maire-Adjointe et Conseillère Départementale.

Cette cérémonie, désormais obligatoire et inspirée du modèle américain, permet de valoriser le travail et les résultats des élèves. Elle représente également un moment solennel marquant l'obtention de ce tout premier diplôme ainsi qu'une occasion privilégiée pour ces ex-collégiens de retrouver leur ancien établissement et surtout leurs anciens camarades...

Au Collège du Fenouillet, environ 160 élèves ont décroché le Diplôme National du Brevet en 2017, ce qui représente un taux de réussite de 87,15 %. Il est à souligner que 70% des lauréats ont obtenu une mention et que cette statistique est en progrès depuis ces dernières années.



« BON'APP » : Les menus de la cantine à portée de clic !

Dans le cadre du partenariat mis en place avec la société ELIOR, un nouveau service est désormais accessible aux parents dont les enfants fréquentent les restaurants scolaires de la Ville ainsi que les crèches approvisionnées par la Cuisine Centrale. Il s'agit de l'application « bon'App » exclusivement dédiée à la cantine scolaire, grâce à laquelle les parents peuvent retrouver sur leurs appareils connectés (smartphones, tablettes ou ordinateurs) des informations utiles et claires :

✓ Les menus en ligne :

Les parents peuvent consulter, enregistrer et imprimer les menus jusqu'à un mois à l'avance.

✓ Identification de l'origine des aliments par une légende dynamique :

Des pictogrammes placés devant la désignation des plats permettent de mieux connaître la qualité des produits utilisés pour leur préparation (bio, local, viande française, race à viandes, label rouge, recette maison, etc.)

✓ L'actualité des restaurants :

Une rubrique « Actu » permet d'accéder aux temps forts proposés dans les restaurants scolaires (animations, semaine du goût...) ainsi qu'à des informations nutritionnelles sur les produits servis aux enfants.



Conseils d'utilisation de l'application « bon'App »

① Accéder à l'application

✓ Téléchargez gratuitement l'appli sur votre smartphone ou tablette dans Play Store ou Apple Store puis cherchez / tapez : bon app elior

✓ OU accédez à « bon'App » via le site internet : <https://bonapp.elior.com>

② S'inscrire à l'application

✓ Tapez votre email et un mot de passe

✓ Si vous ne recevez pas l'email de confirmation dans votre messagerie, consultez vos spams ou vos courriers indésirables, ou vérifiez que vous avez saisi correctement votre adresse mail

✓ N'oubliez pas de cocher « se souvenir de moi » car cela vous facilitera les accès suivants

③ Accéder au menu du restaurant scolaire

✓ Saisissez le code postal de l'école de votre enfant

✓ Choisissez le niveau « maternelle » ou « élémentaire », puis l'école de votre enfant. Pour les enfants inscrits en crèche, l'établissement est à sélectionner dans l'onglet « maternelle ».

DES ÉCOLES CONNECTÉES...

✓ Accès à la fibre pour les écoles crauroises

Toutes les écoles élémentaires de la ville sont désormais connectées à la fibre du réseau Très Haut Débit déployé par la Communauté d'Agglomération Toulon Provence Méditerranée, dédié aux collectivités et aux entreprises. Cette connexion favorisera l'exploitation de l'ensemble des ressources d'internet par les équipes pédagogiques grâce à un accès efficace et sécurisé.

✓ Une classe informatique mobile pour le groupe scolaire Marcel PAGNOL

Un caisson nomade et très facilement transportable contenant 15 tablettes et 1 ordinateur portable : il s'agit de la solution informatique mobile dont a été dotée l'école Marcel PAGNOL. Outre le stockage des différents appareils, ce support permet également leur recharge, leur connexion au réseau internet, leur synchronisation et leur supervision. L'objectif de cet équipement est de fournir des outils pédagogiques et numériques facilitant les apprentissages et l'interaction entre enseignant et élèves.

La possibilité d'équiper les autres écoles élémentaires pourra être envisagée en fonction des retours d'expérience concernant l'utilisation de ce nouveau matériel informatique.



Ci-contre, une vue de la classe mobile informatique



SPORT PASSION

Le 5 décembre dernier avait lieu la Soirée « Sport Passion ». Cette manifestation représente chaque année l'occasion de mettre à l'honneur les sportifs craurois qui se sont illustrés par leurs performances et leurs résultats, et qui ont porté haut les couleurs de notre ville.

Sport Passion 2017 en chiffres :

- ✓ 174 sportifs récompensés
- ✓ 19 disciplines représentées (parmi lesquelles athlétisme, sport contact, billard, kempo, foot, tennis de table, boule lyonnaise, danse, judo, handball, rugby, natation, haltérophilie, gym, karting et même obéissance canine...)
- ✓ 1 titre de vice-Champion du Monde
- ✓ 4 titres de Champion d'Europe
- ✓ 16 titres de Champion de France
- ✓ 7 places de 3^{ème} au Championnat de France
- ✓ 2 équipes de Handball Championnes Régionales
- ✓ 1 équipe de Rugby Championne Régionale
- ✓ 35 titres de Champion de Région
- ✓ 1 accession en Division d'Honneur en Foot
- ✓ 26 titres de Champion du Var
- ✓ 1 équipe du Var remportant la Coupe du Var
- ✓ 4 Médailles d'Argent de Danse au niveau international
- ✓ 2 Médailles d'Or et 9 Médailles d'Argent de Danse au niveau national

Plusieurs personnalités et sportifs de haut niveau étaient présents pour remettre les trophées à nos champions et les féliciter : Kévin SIREAU, multiple Champion du Monde, d'Europe et de France de cyclisme sur piste ; Anthony AVELLA, Champion du Monde de skate cross ; Henri LACROIX, multiple Champion du Monde de pétanque ; Emmanuel SCHMITT, coach du HTV ; Ferdinand PRENOM et Vafessa FOFANA, basketteurs pro au HTV ; Eric BRIQUET-CAMPIN, arbitre vidéo en TOP 14 et Coupe d'Europe ; Jocelino SUTA et Romain TAOFIFENUA, rugbymen pro au RCT ; Sabrina ZAZAÏ, handballeuse pro au Toulon Saint Cyr Var Handball.

LE CROSS DES ÉCOLES

Faire prendre conscience aux plus jeunes des bienfaits du sport tout en les motivant à produire une réelle performance sportive, tel est l'objectif du cross des écoles organisé chaque année par le Service Municipal des Sports, en partenariat avec l'Inspection de l'Éducation Nationale.

Cette année 42 classes, soit 1038 élèves ont participé à ce cross qui réunissait toutes les écoles élémentaires crauroises, le 15 décembre au Complexe Sportif Louis Palazy.

Plusieurs parcours étaient proposés aux enfants, en fonction de leur âge. Les élèves avaient au préalable préparé l'épreuve avec leur enseignant et s'étaient entraînés depuis plusieurs semaines.

SPORT

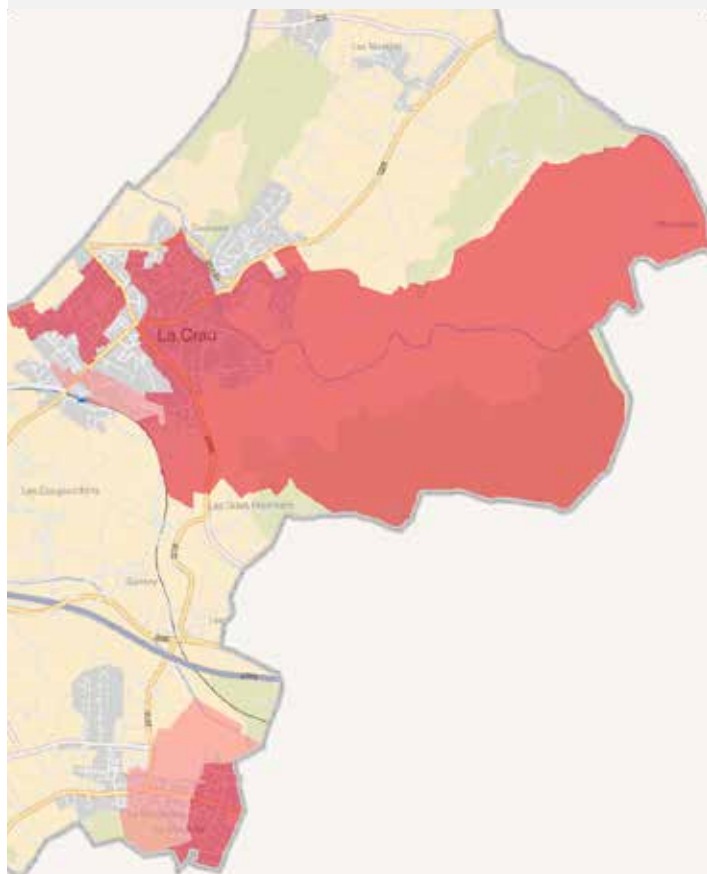


Anne-Marie METAL
Adjointe déléguée au sport et à la vie associative





Julien DIAMANT
Conseiller Municipal délégué
au Parc de matériel administratif,
au mobilier, à l'informatique,
et aux nouvelles technologies



● Couverture Fibre
● Couverture fibre supplémentaire fin 2017

LE POINT SUR...

LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE À LA CRAU

Lors d'un point presse organisé à l'Hôtel de Ville, le 30 novembre dernier, Christian SIMON, Maire de La Crau, Julien DIAMANT, Conseiller Municipal délégué et Bernard CROZES, Directeur des relations régionales SFR Méditerranée, ont annoncé l'arrivée de la fibre optique à La Crau. Le Très Haut Débit Internet est en effet déjà **accessible pour 2 600 premiers foyers** de la commune.

Un déploiement par étapes

Cette opération d'envergure s'inscrit dans le cadre du Plan National France Très Haut Débit, accord national sur le déploiement de la fibre en Zones Moins Denses (ZMD) signé en 2011. SFR a alors été désigné comme l'opérateur en charge de déployer le réseau FTTH (Fiber To The Home) sur la zone de La Crau.

Dans le département du Var, ce sont près de 122 300 foyers qui peuvent bénéficier de la fibre SFR. A La Crau, 2 600 foyers sont donc éligibles sur l'ensemble du territoire (voir carte ci-contre pour la localisation). Ce nombre sera porté à 3 800 d'ici la fin de l'année 2018, ce qui représente environ 50% des foyers éligibles au Très Haut débit. D'ici 2020, les 7 617 logements et locaux professionnels de la commune pourront être connectés à la fibre et profiter de la vitesse et de la performance du Très Haut Débit Internet.

Des difficultés pour annoncer un calendrier précis

Les échéances annoncées ci-dessus restent en fait très générales. L'opérateur n'est en effet pas en mesure de transmettre un calendrier précis par quartier, car le déploiement de la fibre se réalise simultanément en différents points du territoire. Il s'avère par ailleurs qu'il avance plus ou moins rapidement dans les différents quartiers, en fonction des contraintes rencontrées sur le terrain. Soulignons en ce sens que le déploiement est réalisé de manière privilégiée en utilisant les structures existantes, notamment les fourreaux en souterrain qui desservent la ville pour d'autres besoins (téléphone par exemple). Or, l'état de ces installations peut nécessiter



Lors du point presse, de gauche à droite :
Julien DIAMANT, Christian SIMON et Bernard CROZES

de trouver des solutions alternatives ce qui peut décaler les échéances...

En tout état de cause, **la cartographie des quartiers craurois éligibles sera mise à jour tous les 6 mois et sera communiquée dans le présent mensuel d'information.**

Comment vérifier l'éligibilité de son foyer ?

Vous pouvez vérifier l'éligibilité de votre foyer à la connexion à la fibre optique en saisissant votre adresse ou votre numéro de téléphone sur le site :

<http://www.sfr.fr/box-internet/la-fibre-chez-vous/>

A noter :

La société SFR réalise les travaux de déploiement de la fibre optique à La Crau, mais ne dispose d'aucune exclusivité en matière d'offres commerciales. Si votre foyer est éligible, vous pouvez souscrire un abonnement Très Haut Débit auprès de tout opérateur.



NOUVELLES TECHNOLOGIES

TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE (TNT) : Des interférences possibles avec le développement du réseau 4G

Parallèlement au déploiement de la fibre optique, les opérateurs de téléphonie mobile continuent de développer leurs services de 4^{ème} génération sur l'ensemble du territoire. Dans certains cas, le développement de ce réseau peut affecter la réception des chaînes de télévision, lorsqu'elles sont captées par une antenne râteau. Pour y remédier, un dispositif d'assistance et d'intervention a été mis en place auprès des téléspectateurs.

Pourquoi la 4 G peut-elle perturber la TNT ?

La 4G utilise plusieurs bandes de fréquences, dont certaines sont très proches de celle de la TNT. Cela peut provoquer des perturbations dans la réception des chaînes. Vous n'êtes potentiellement concernés que si vous recevez la télévision par une antenne râteau. La 4G n'a aucune incidence sur la réception par ADSL, satellite, câble ou fibre optique.

Comment remédier à ces interférences ?

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau et que vous constatez depuis peu des difficultés de réception de la TNT, vous pouvez bénéficier d'un dispositif mis en place par l'ANFR et les opérateurs de téléphonie mobile concernés :

✓ Si vous dépendez d'une antenne râteau placée sur votre toit, vous pouvez appeler le numéro :

0970 818 818

Du lundi au vendredi de 8h à 19h
(prix d'un appel non surtaxé)

✓ Si vous dépendez d'une antenne râteau collective (antenne placée sur le toit de votre immeuble), il est souhaitable d'appeler prioritairement votre syndic ou gestionnaire d'immeuble car seul ce dernier peut en-

gager les travaux nécessaires au niveau des parties communes. Pour bénéficier du dispositif mis en place, il revient au syndic d'appeler le numéro indiqué.

Les avantages du dispositif d'intervention

L'appel va permettre d'établir un diagnostic par le téléopérateur. Celui-ci va notamment vérifier si les difficultés de réception de la TNT sont bien liées à la mise en service d'une antenne 4G.

Si c'est le cas, le téléspectateur sera rappelé par un antenniste mandaté par les opérateurs mobiles pour une prise de rendez-vous. Pour rétablir une bonne réception de la télévision, il faudra le plus souvent ajouter un filtre au niveau de l'antenne râteau sans aucun risque de dommage sur l'équipement en place. Cette intervention est entièrement financée par les opérateurs mobiles et elle est gratuite pour l'utilisateur.

Pour plus d'infos :

www.recevoirlatnt.fr





Paul BRUNETTO

Conseiller Municipal délégué
aux travaux et entretien
de voirie



Dominique MANZANO

Conseiller Municipal délégué
aux travaux et entretien des
parcs et espaces verts, Gestion
des fournitures et matériaux du
CTM

CHEMIN DE L'ESTAGNOL

Le Conseil Départemental du Var a réalisé des travaux d'aménagement du Chemin de l'Estagnol, dans sa portion comprise entre le pont de Gavary et le rond-point de la zone artisanale de l'Estagnol, comprenant :

- ✓ la création d'un trottoir pour sécuriser la circulation des piétons entre les arrêts de bus et la zone artisanale,
- ✓ la réalisation d'un accotement stabilisé de part et d'autre de la route, pouvant être utilisé comme bande cyclable.

Avec ces différents aménagements, la largeur de la voie est passée de 8 à 6 mètres ce qui favorisera une réduction de la vitesse de circulation. Ces travaux s'achèveront prochainement avec la pose d'un réseau d'éclairage public.



INAUGURATION DU PARC DE L'ÉOLIENNE À LA MOUTONNE

Le secteur de La Moutonne dispose désormais d'un très beau parc paysager. Situé au cœur du lotissement de l'Eolienne, cet espace de 2 000 m² a été inauguré le 9 décembre dernier par Christian SIMON, Maire de La Crau, en présence de Dominique MANZANO, Conseiller Municipal délégué aux Espaces Verts, et de son équipe municipale.

Conçu par l'architecte de la Ville, Frédéric VEISSE, le Parc de l'Eolienne a été aménagé par le Service des Espaces Verts. Il est agrémenté d'allées piétonnières, d'une aire de jeux pour enfants, de deux terrains de boules, de bancs et de tables de pique-nique. Avec sa vue imprenable sur le Fenouillet, il représente un véritable lieu de vie ainsi qu'un espace détente pour tous.

Soulignons enfin que l'aspect sécurité n'a pas été négligé puisque le parc est entièrement clôturé et dispose d'une caméra de vidéoprotection, ceci afin de prévenir toute incivilité.

Infos pratiques : Le Parc de l'Eolienne est ouvert tous les jours, de 8h à 18h de novembre à mars, et de 8h à 20h d'avril à octobre. Il est situé Rue de l'Eolienne à La Moutonne.



Les infos du



MERCREDIS

MERCREDIS 4^{ème} Période

Du mercredi 14 mars 2018
au mercredi 18 avril 2018

Réservations :

du mardi 30 janvier au vendredi 9 février 2018

Confirmations :

du mardi 13 au samedi 17 février 2018

3 formules d'accueil sont proposées :

La Journée : de 9h00 à 17h00
Le matin avec repas : de 9h00 à 13h30
L'après-midi sans repas : de 13h30 à 17h00

Accueil échelonné de 7h30 à 9h00
et départ échelonné de 17h00 à 18h30

VACANCES

VACANCES DE FEVRIER

Du lundi 26 février 2018
au vendredi 9 mars 2018

Réservations :

du mardi 30 janvier 2018
au vendredi 9 février 2018

Confirmations :

du mardi 13 au samedi 17 février 2018

Les formulaires d'inscriptions seront disponibles à l'accueil du JIS ou téléchargeables sur le site internet www.jis-lacrau.com à partir du mardi 30 janvier 2018

REMERCIEMENTS

Le JIS remercie monsieur MONTANARO Wilfried, directeur commercial de l'entreprise Green Team Group Danemark et dirigeant de l'USC Handball qui a généreusement offert 3 magnifiques sapins destinés à la décoration de fin d'année du centre de loisirs des Arquets et du hall d'accueil de l'Espace Pluriel.

BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents

Cinéma Olbia	6,50€
Cinéma Pathé av. 83.....	9,00€
Laser Quest	7,50€
Bowling	3,00€ à 5,90€

Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DU JIS

Lundi fermé
Mardi - Jeudi et Vendredi de 13h45 à 18h30
Mercredi de 9h à 12h et de 13h45 à 18h30

CONTACTER LE JIS

Tél : 04 94 57 81 94
Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations sur le site internet : www.jis-lacrau.com

ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU <http://eplc83.com>

Lors de notre précédent article, nous nous inquiétons du passage de TPM (dont La Crau) en Métropole et du manque de visibilité de cette transformation, qui aurait gâché l'été de notre maire.

Le Conseil du 9 novembre ne nous a pas rassurés : pas de concertation avec la population, et un inventaire à la Prévert des compétences perdues par la commune au profit de la Métropole, dont la perte (obligatoire) de la compétence PLU, et, de facto, la perte de la main mise de vos élus sur l'urbanisation de la cité. Le cadre de vie des habitants, si cher à M. Le Maire, sera-t-il alors toujours préservé ? Il a d'ailleurs fallu voter en urgence (avant le 1er janvier) la révision du PLU pour obliger (?) les futurs élus communautaires à la réaliser selon les désirs du maire. Ce tour de passe-passe n'a pu rassurer que la majorité municipale. Comme bien d'autres compétences très importantes, le PLU est désormais dans le giron de la Métropole !

La Métropole doit adopter une charte de gouvernance et de confiance permettant aux communes de rester le premier maillon pour la gestion et la relation aux habitants. Pourrions-nous en avoir connaissance et en débattre ? Rien n'est moins sûr.

Pourra-t-on encore s'offusquer de la baisse des dotations à la commune alors que la majeure partie de ses compétences aura disparu ? Et faire longtemps l'impasse sur l'avenir des communes et des départements ?

Lors de ce même conseil, la majorité municipale a autorisé l'ouverture des commerces de détail les 24 et 31 décembre, toute la journée (dérogation conforme à la loi du 6 août 2015). Elle a ainsi fait le choix de privilégier l'économie. Nous avons voté contre, voulant ainsi privilégier la vie de famille. Comme c'est la loi, et que le vote n'a alors aucune incidence, chacun a pu ainsi marquer sa préférence sur son modèle de société.

Vos élus d'Ensemble Pour La Crau vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018.

Vos élus : René Millot - Maguy Fache

LA CRAU - CAP SUR L'AVENIR

La Crau - Cap sur l'Avenir n'a pas transmis d'article ce mois-ci

LA CRAU BLEU MARINE

La Crau Bleu Marine n'a pas transmis d'article ce mois-ci

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

JANVIER / FEVRIER 2018

ZONES	JANVIER	FEVRIER
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Mercredi 3	Lundi 5
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 2	Mardi 6
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 4	Jeudi 1 ^{er}
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 5	Vendredi 2
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 8	Lundi 12
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon / Les Pious	Mardi 9	Mardi 13
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine / Hameau des Pourpres	Jeudi 11	Jeudi 8
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers / Les Avocats / Gavarry	Vendredi 12	Vendredi 9
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas / 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 15	Lundi 19
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 16	Mardi 20
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 18	Jeudi 15
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 19	Vendredi 16
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 22	Lundi 26
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 23	Mardi 27
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil / Les Martins	Jeudi 25	Jeudi 22
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 26	Vendredi 23

+ D'INFOS

- ✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
- ✓ Toutes les infos utiles sont également en ligne sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

AMÉNAGEMENTS PORTUAIRES : un nouveau cap pour la rade !



Le président de TPM Hubert Falco l'a annoncé début décembre : l'État et la Défense cèdent à TPM les 36 000 m² anciennement occupés par DCNS, sur l'Arsenal nord du Mourillon à Toulon, avec l'opportunité de réaliser des aménagements portuaires. La construction du quai de 400 mètres prévue dans le port de commerce ne se fera donc pas. Un concours international est prévu d'être lancé pour l'aménagement de ce site idéalement situé sur le littoral au cœur de la rade.

Plus d'infos : www.tpm-agglo.fr/actualites/un-nouveau-cap-rade

VILLE : RETOUR A LA NATURE

Comment réintroduire la nature et la biodiversité en ville? C'est tout l'objectif du Programme LIFE qui finance depuis plusieurs années des projets portés par des collectivités, parcs, ONG,... TPM a été retenue dans le cadre de LIFE « Nature en ville : Gouvernance pour l'adaptation au changement climatique des métropoles PACA ».

Ce projet est coordonné par la Région PACA. Il associe autour de TPM les partenaires suivants : la Métropole Aix-Marseille Provence, la ville de Marseille, la Métropole de Nice Côte d'Azur, l'Université Aix-Marseille, Air PACA, et le Bureau des Guides du GR2013.

L'appel à projet permettra de dynamiser l'intégration de la nature dans les aménagements urbains.

Le projet a une durée de 5 ans à compter de fin 2017. Un autofinancement de TPM est nécessaire pour la création du sentier de randonnée à hauteur de 40%, soit 34 000 euros du montant total évalué à 85 000 euros. Les autres actions sont financées en totalité par le programme LIFE.

Les actions à mettre en œuvre
www.tpm-agglo.fr/actualites/ville-retour-de-nature



L'Ecole de la 2^{ème} Chance : un bilan positif !



L'antenne varoise de l'Ecole de la 2^{ème} Chance (E2C) a ouvert ses portes en mars 2017 sur le site de la Grande Tourrache à La Garde. Moins d'un an plus tard, le bilan est déjà très positif : **90 stagiaires ont été reçus et certains sont déjà sortis vers un emploi ou une formation qualifiante**. Le concept du réseau, qui compte aujourd'hui une centaine de sites en France, est de **donner aux jeunes sans diplôme ni qualification, les moyens de retrouver la voie de l'emploi** à travers un parcours individualisé de formation professionnelle. Pour l'avenir, l'école s'est fixée pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle de 500 jeunes varois par an, dès 2019, dont 200 sur le site de TPM.

Lancé au début des années 2000, le réseau français compte aujourd'hui une quarantaine d'écoles et plus de cent sites.

Comment intégrer l'E2C Var ?

Il est possible d'intégrer l'E2C Var tout au long de l'année. Rapprochez-vous de votre mission locale, de Pôle emploi ou inscrivez-vous directement sur le site internet de l'école : <http://www.e2c-var.fr/>



Mardi 9

**Goûter dansant du CCAS
«Galette des Rois»**

Espace Culturel Maurric - 14h30

Réservé aux Seniors de 60 ans et plus
Gratuit pour les craurois et 8 € pour les personnes habitant hors commune

Inscriptions :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Dimanche 14

**Cérémonie de présentation
des vœux du Maire**

Espace Culturel Maurric - 11h



Vendredi 19

**Sortie du CCAS
au Circuit Paul Ricard**

Départ à 13h de l'Office de Tourisme

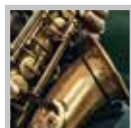
Visite guidée du circuit (paddock, pit building, garage, loges, salle de contrôle, pit lane...)

Attention ! Places limitées (réservé aux Seniors de plus de 60 ans)

Participation financière : 34 €

Inscriptions :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Dimanche 21

Concert « Sur la Route du Saxophone, de la Nouvelle Orléans à New-York »

Espace Culturel Maurric - 17h

Avec le Michel PELLEGRINO Quartet
Dégustations de vin et tapas



En partenariat avec France Bleu Provence et le Restaurant « La Surprise » de Toulon
Bénéfices entièrement reversés aux Restaurants du Cœur

Tarif : 25 €

Billetterie :

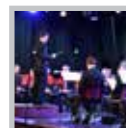
sur place ou sur Digick.com



Mardi 23

Collecte de sang

Espace Culturel Jean-Paul Maurric
de 15h à 19h30



Jeudi 25

Concert du Nouvel An

Avec l'Orchestre d'Harmonie
Toulon Var Méditerranée

Espace Culturel Maurric - 20h30

Concert gratuit



Vendredi 26

Loto de l'USCC Foot

Espace Culturel Maurric - 19h

(ouverture des portes à 18h30)

Nombreux lots à gagner

Buvette et restauration sur place



Vendredi 26

Scène ouverte

Auditorium de l'Ecole de Musique - 21h

Renseignements :

04.94.66.05.87



Dimanche 28

Repas dansant dominical du CCAS

Espace Culturel Maurric - 12h

Réservé aux Seniors de plus de 60 ans
Apporter ses couverts

Participation financière : 20 € pour les craurois et 25 € pour les habitants d'autres communes

Inscriptions :

Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Mardi 30

Loto de l'association de parents d'élèves « Les Petits Loups »

Espace Culturel Maurric - 19h30

(ouverture des portes à 18h30)

Buvette et restauration rapide sur place

10 € les 3 cartons, 20 € les 6 cartons, 21 €

les 7 cartons. Nombreux lots à gagner : robot pâtissier, casque de réalité virtuelle, tablette numérique, machine à thé, cafetière, imprimante, tour de son, enceinte et bracelet connectés, etc.



A PRÉVOIR POUR LE MOIS DE **FEVRIER 2018**



Du vendredi 2 au dimanche 4

Salon des Vignerons et de la Gastronomie

(8^{ème} édition)

Espace Culturel Maurric

De nombreux stands représentant toutes les régions de France : vignerons, spécialités gastronomiques, arts de la table...

Dégustations, animations, tombola

Espace restauration sur place

Inauguration : vendredi 2 à 18h

Horaires du salon :

Vendredi 2 : 14h - 20h

Samedi 3 : 10h - 19h

Dimanche 4 : 10h - 18h

Entrée libre

Organisé en partenariat avec le Lions Club de Carqueiranne-La Crau



Jeudi 8

Projection d'un film documentaire

« Le Mékong, la mère des rivières »

Espace Culturel Maurric - 14h30. Animation du CCAS en faveur des Seniors

Inscriptions : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement



Vendredi 9

Super Loto des Z'Acrau du RCT

Espace Culturel Maurric - 20h

(ouverture des portes à 18h30)

Nombreux lots à gagner : Séjours 3 jours/2 nuits à Vars et 2 jours / 1 nuit à La Foux d'Allos (repas + forfaits ski + bon 100 €), Wonderbox 3 jours / 2 nuits en famille, week-ends Wonderbox, électro-ménager, hoverboard, PS4, maillots du RCT dédicacés, TV LCD, caddie garni, places et vêtements du RCT, baptêmes de buggy 4x4, soins esthétiques (power plate, cryolipolyse), etc. Buvette et snack sur place

10 € les 3 cartons et 20 € les 7 cartons

Places limitées (pas de réservation)



RETOUR EN IMAGES

NOVEMBRE / DECEMBRE 2017

Repas dansant du CCAS



Cérémonie hommage aux Morts pour La France



Téléthon à La Crau



Goûter de Noël du CCAS



Spectacle de Noël «Kalinka»



Spectacle de Noël «L'île au trésor»



MARCHÉ DE NOEL



A la Moutonne



A la Crau



L'ARRIVÉE DU PÈRE NOEL

Naissances

Nina LAMBERTON
 Harrison PIRANI
 Sandro GIRAUD
 Carla GIRAUD
 Margaux SISOEFF
 Enoha FÉRAUD
 Lucas PIGNOT BRISSET
 Giovanni PROVENZANO
 Livia PROVENZANO
 Cécile CORDIER
 Liam POUYAUD
 Violette BAUDRON DI SCIULLO
 Marley BRENGUIER
 Lucas CABRERA
 Bastien BUREL
 June HARTER
 Thiméo PENA
 Ilyan DARRAZI
 Paula TERRUEL
 Ethan JOULKVA
 Lino CALÉGARI
 Charly CORTES
 Louis PASQUINI
 Clémence GRUET BAILLY
 Zofia TOLODZIECKI
 Giulian TESSORE
 Clément GIRY
 Noémie PIRAS
 Drystan DI COSTANZO
 Gaby GROSSIN
 Charles PORCILE

Mariages

Denis PAUVRET et Elzbieta WYKA
 Pierre-Louis KAVAHEEAGA et Christelle TOURILLON

Décès

Lucienne ENGALIER
 Jacqueline CHARRON veuve BLONDEAU
 Yvonne GIANNINI veuve LESOUF
 Yvonne DAO CASTES épouse HUGUES
 Brigitte LAMBERT épouse SÉNANT
 Emile TOURTIN
 Robert BIANCUCCI
 Lucien MONACO
 Christiane RAYBAUD épouse PELLEGRINO
 Alain GUIBAUD
 Marcel MOUTTE
 Marthe GIBELLINI veuve LUPINACCI

ATELIERS DE CALLIGRAPHIE

L'Association « D'Or et de Pigments » propose des cours de calligraphie latine au Domaine de La Castille. Cinq journées sont programmées aux dates suivantes : les jeudis 25 janvier, 22 février, 22 mars, 26 avril et 24 mai 2018, de 9h30 à 17h30, et seront ouvertes aux adultes et ados, débutants ou avancés. Les séances seront animées par Cécile PIERRE, artiste calligraphe, qui enseigne la calligraphie historique et gestuelle depuis 12 ans et qui a créé un véritable univers artistique autour de cette technique de la « belle écriture » (création de tableaux, d'empreintes végétales, de calligraphie sur photos, fabrication de couleurs, etc.).

Infos et inscriptions :
 06.78.23.23.93 - www.or-pigments.com

LES BONS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
 Télécopie : 04.94.01.56.83
 E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
 17 (urgence)
 04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

PERMANENCES

✓ **Patricia ARNOULD**,
 Conseillère Départementale du Canton de La Crau, tiendra une permanence le **vendredi 16 février 2018 de 10h à 12h** à la Mairie Annexe de La Crau (15, Boulevard de la République). Elle recevra sans rendez-vous.

✓ Présence de l'**agence mobile du Réseau Mistral** sur le marché de La Crau (Rue Aspirant François Philippe, près de La Poste), **mercredi 24 janvier 2018, de 8h30 à 11h45** (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, etc.).

✓ **La société VEOLIA** tiendra plusieurs permanences en Mairie, les dates suivantes, **de 13h30 à 16h30 :**
 Mercredi 7 février 2018
 Mercredi 14 février 2018
 Mercredi 21 février 2018
 Mercredi 28 février 2018

Vous pourrez, lors de ces permanences, poser vos questions éventuelles et obtenir tous les renseignements utiles concernant votre facture d'eau.

LES INFOS DE L'ASSOCIATION LOISIRS VOYAGES

Voici les différents séjours prévus prochainement par l'association :

✓ **Du 17 au 21 mars 2018 :** Séjour 8 jours/7 nuits à Marrakech, all inclusive, comprenant soirée Fantasia et transfert à l'aéroport de Marseille.

✓ **Du 3 au 14 mai 2018 :** Croisière de 12 jours/11 nuits en Méditerranée (Grèce, Dubrovnik, Croatie, Bari, Lipari). Transfert à Marseille non compris.

✓ **Du 2 au 9 juin 2018 :** Séjour 8 jours / 7 nuits à Palma, all inclusive, comprenant le transfert à Marseille.
Infos et réservations :
 07.81.72.39.92

COMMUNIQUÉ DE L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES

«Malgré une légère augmentation de la population dans notre commune durant cette année, le don de sang reste stable. Or, vous n'êtes pas sans savoir que le sang est irremplaçable et que la demande augmente chaque jour pour de nouvelles thérapies. 10 000 poches par jours sont nécessaires en France, 900 pour la Région Paca.

Savez-vous que votre don permettra de soigner jusqu'à trois personnes ? Tous les malades atteints de leucémie, de cancer, les enfants souffrant de maladie du sang comme la drépanocytose, les femmes victimes d'hémorragie lors de l'accouchement, certains blessés ou accidentés de la route, ont besoin chaque jour de donneurs comme vous. La transfusion sanguine est indispensable à la médecine moderne : sans don de sang, il n'y aurait pas de chirurgie cardiaque, de greffe... Nous avons besoin de la mobilisation de tous, chaque jour. Alors pour la prochaine année, nous comptons encore plus sur vous.

Un grand merci aux 639 donneurs qui sont venus cette année et nous vous attendons lors de la prochaine collecte qui aura lieu le mardi 23 janvier 2018, de 15h à 19h30 à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric. »

Raymond ARHAY nous avait fait parvenir deux photos d'un avion, posé sur le ventre dans un champ de vignes, sans pouvoir nous fournir d'explications. Des craurois, Maurice, Henri et Michel, nous apportent quelques précisions sur cet incident, et nous en relatent un autre du même genre.

Maurice : « Au début des années 60, un avion était tombé dans les vignes appartenant au domaine de la Castille, à l'endroit qu'on appelait « la grande pièce », au nord de l'actuelle voie Villeneuve. C'était au cours de l'hiver, il faisait très froid, un peu de « roide » (gelée blanche ou reste de neige) subsistant au fond des sillons. Ce jour-là, mon père, employé à la Castille, travaillait dans le champ. Occupé à l'écimage, il s'est jeté à plat ventre lorsqu'il a vu un avion lui arriver droit dessus, moteur coupé. Victime d'une panne, son pilote n'a eu d'autre choix que de poser l'appareil sur le ventre, labourant le champ sur une grande longueur. Il s'agissait d'un TBM Avenger, bombardier-torpilleur, qui avait équipé l'Aéronavale entre le début des années 1950 et 1965. Les deux occupants, sortis indemnes, ont été récupérés ensuite par un hélicoptère de la Marine. Le TBM, les ailes repliées, a été chargé sur une remorque, puis transporté de nuit par la route jusqu'à sa base, traversant le carrefour central de La Crau, où le photographe a réalisé une photo ».

Henri : « Moi, quand j'étais gamin j'étais fasciné par les avions. Dès que j'entendais le bruit d'un moteur, je scrutais le ciel pour l'apercevoir. Un jour, j'étais avec mon père qui travaillait dans un champ, près des Cougourdons. Tandis que ma grand-mère triait les salades, assise sous un cerisier, j'observais un de ces engins qui volait, pas très haut. Il effectua deux tours au-dessus du hameau, durant lesquels son moteur pétaradait, jusqu'au moment où une fumée noire s'en échappa. « Papa, papa, il tombe, l'avion ! ». Et, en effet, l'avion dont le moteur venait de s'arrêter, se dirigeait dans notre direction en perdant de l'altitude. Il toucha les branches du cerisier, juste au-dessus de ma grand-mère, continuant sur son élan pour se po-

ser train rentré dans un carré de choux-fleurs, un peu plus loin, tandis que ma grand-mère, imperturbable, continuait de trier ses salades. « Mémé, je te l'ai dit, l'avion, il est presque tombé sur nous ! ». Sans se démonter, elle me répondit que « Si chaque fois qu'un avion tombe, on devait s'arrêter de travailler, alors on ne ferait plus rien ! ». Je suis allé voir l'appareil de près, un petit avion militaire dont se sont extraites deux personnes qui n'ont pas été blessées. Le propriétaire du champ, Monsieur GILETA a fait rapidement son apparition, pour évaluer les dégâts dans les cultures. Plus tard des mécaniciens ont procédé au démontage de l'avion pour le transporter hors du champ.

Michel : Aujourd'hui l'opération de transport de l'avion serait plus facile qu'à cette époque, où il arrivait qu'il n'y ait qu'un seul draillon (chemin étroit) qui permette d'accéder à un terrain comme celui où l'avion s'était posé. Le propriétaire d'une parcelle pouvait toutefois obtenir le droit de créer un chemin plus large

pour y accéder, en y cultivant du blé, ce qui se faisait parfois dans le seul but d'embêter un voisin. Il y avait aussi des guéguerres au sujet des limites des propriétés. Les paysans les connaissaient parfaitement, mais lors des labours, il arrivait que l'un d'eux déborde un peu sur le terrain d'à côté, dont le propriétaire lui rendait ensuite la pareille.



▲ Cette photo montre le TBM posé dans le champ de vignes, ainsi que la trace qu'il a laissée dans la terre derrière lui, et la foule nombreuse qui se presse près de la machine.



◀ Le TBM, chargé sur une remorque, ailes repliées, traverse le carrefour de nuit, tiré par un puissant tracteur aux roues arrière jumelées. Sa dérive, ornée d'une ancre marine et portant le numéro 17, est visible, au-dessus de la Renault Dauphine qui passe au premier plan, tandis qu'une pale d'hélice, visiblement tordue se distingue à l'avant de la machine, près du feu tricolore, à gauche de la photo. Au centre, près de l'automobile, la silhouette d'un garde municipal semble être celle de Monsieur PIVETEAU.

AU MENU DE LA CANTINE elior®

RESTAURATION SCOLAIRE

du 8 au 12 janvier

Lundi

- Betteraves
- Steak haché **VF**
- Frites
- Fraidou
- Fruit de saison

Mardi

- Salade verte aux croûtons
*Endive en salade **
- Sauté de veau aux olives **CHEF VF**
- Haricots beurre saveur du jardin
- Emmental / Rondelé ail fines herbes *
- Crème dessert au chocolat

Jeudi

- Carottes râpées **BIO**
*Chou blanc vinaigrette **
- Escalope de dinde curry **LR VF**
- Crème de potiron
- Yaourt nature / Yaourt aromatisé *
- Galette des rois

Vendredi

- Radis beurre
*Duo carottes et navets sauce ail **
- Filet de lieu sauce nantua
- Riz de Camargue
- Coulommiers / Carré de l'Est *
- Compote de pommes **BIO**

du 15 au 19 janvier

Lundi

- Salade mâche et croutons
*Salade verte **
- Sauté de boeuf en estouffade **VF**
- Macaroni **BIO**
- Tartare ail et fines herbes / Fromy *
- Flan à la vanille

Mardi

- Friand au fromage
- Omelette
- Panais braisés **BIO**
- Saint Paulin / Rondelé aux noix *
- Fruit de saison

Jeudi

- Potage Dubarry
- Poulet sauce chasseur **VF**
- Purée de pommes de terre maison
- Fromage blanc
*Fromage blanc fruits rouges **
- Poire conférence de Savoie IGP

Vendredi

- Salade coleslaw
*Endives aux dés de gruyère **
- Filet de colin pané citron
- Epinards à la crème
- Brie / Bûchette au chèvre *
- Cake au citron **CHEF**

du 22 au 26 janvier

Lundi

- Potage Mussard maison
- Spaghetti à la bolognaise **VF**
- Petit suisse / Petit suisse aux fruits *
- Fruit de saison **BIO**

Mardi

- Saucisson sec et cornichons
*Roulade aux olives **
- Sauté de veau champignons **VF**
- Chou vert braisé et pommes de terre
- Yaourt aromatisé / Yaourt nature *
- Fruit de saison

Jeudi

- Salade choubidou
*Céleri rémoulade local **
- Filet de lieu à la tapenade
- Boulgour à la Canarienne
- Croûte noire / Tomme grise *
- Mousse chocolat au lait

Vendredi

- Taboulé
- Rôti de porc au curry **VF**
- Haricots verts **BIO**
- Mimolette / Montboissier *
- Fruit de saison

du 29 janvier au 2 février

Lundi

- Carottes râpées vinaigrette maison
*Céleri boule vinaigrette maison **
- Cordon bleu
- Petits pois à la française
- Croc'lait / Saint Moret *
- Flan nappé caramel

Mardi

- Crêpe au fromage
- Filet de lieu sauce basquaise
- Riz aux petits légumes
- Edam / Gouda bio * **BIO**
- Fruit de saison

Jeudi

- Légumes à la grecque **CHEF**
*Salade de haricots verts **
- Rôti de boeuf sauce au poivre **VF**
- Penne
- Camembert / Brie *
- Fruit de saison

Vendredi

- Concombre vinaigrette
*Fenouil cru émincé vinaigrette **
- Saucisse de Francfort
- Carottes à la ciboulette **BIO**
- Saint Nectaire / Tomme noire *
- Crêpe chocolat banane
(Recette Michel Sarran)

du 5 au 9 février

Lundi

- Pain de légumes
- Quenelles béchamel
- Blé / Epinards bio à la crème * **BIO**
- Yaourt / Yaourt aromatisé *
- Fruit de saison

Mardi

- Crème de lentilles **BIO**
- Navarin d'agneau **CHEF VF**
- Poêlée du jardin
- Tomme grise / Fournols *
- Fruit de saison

Jeudi

- Radis beurre
*Chou rouge aux pommes **
- Nuggets de colin sauce tartare
- Pommes de terre vapeur
*Choux-fleurs persillés **
- Emmental / Fromy *
- Smoothie banane fraise

Vendredi - menu végétarien

- Betteraves / Chou blanc aux raisins *
- Couscous végétarien
- Semoule
- Fruit de saison **BIO**

- BIO** Produit Bio
- LR** Label Rouge
- VF** Viande / Volaille Origine France
- CHEF** Recette du Chef
- * 2^{ème} choix
(Ecoles Elémentaires uniquement)



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications
en fonction des disponibilités des produits et
des propositions des producteurs locaux

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr



La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire

INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Janvier 2018

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Imprimerie Marim - 04 98 00 13 00

Distributeur : ADREXO - 04 94 30 22 10

Imprimé à 9000 exemplaires